

Procès-verbal de l'AGA de l'Association Lac Châteauvert (ALC) qui a eu lieu au Restaurant Archibald, 3965 Bellefeuille, Trois-Rivières le 22 novembre 2023 de 16h30 à 21h00.

Membres du CA présents : M. Pierre Carreau, M. Luc Goudreault, M. Steve Ouellet, Mme Sandra Pitre, M. Jean-Pierre Veillette, Mme Alex-Ann Riopel, M. Mario Payeur.

Est absent (e) : Aucun

1. Ouverture de l'assemblée

M. Pierre Carreau ouvre l'assemblée à 18h00. M. Carreau souhaite la bienvenue et remercie les 19 personnes présentes à l'assemblée pour leur participation à la réunion.

2. Appel des noms et confirmation du quorum

L'appel des noms a été fait par Mme Sandra Pitre, secrétaire. Puisque tous les membres du CA étaient présents, le quorum a été confirmé.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La lecture de l'ordre du jour et appel nominal fait par Mme Sandra Pitre. L'ordre du jour a été accepté à l'unanimité. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion.

4. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle. Le procès-verbal a été adopté avec deux points ajoutés au varia soit : Site d'enfouissement et nouveau point d'accès AirMédic (M. Bartlett)

Mathieu Fillion propose l'adoption et M. Martin Ouellet seconde

5. Présentation de l'état de travaux exécutés, nouveaux travaux envisagés, descente de bateau sud

M. Goudreault, Directeur des projets, explique que des travaux ont été effectués sur près de 9 km sur la 457 soit du km 1 au km 9. Il y a eu élargissement du chemin et des fossés ont été fait. Dû à un problème de main-d'œuvre par nos entrepreneurs, nous n'avons pas réussi à passer la niveleuse. Il y aurait également des drains à poser pour le printemps prochain. Pour le côté Barrage C et Barrage B on a fait un peu plus de 8 km. On aurait aimé faire une meilleure finition, mais on a manqué de budget. Des nouvelles demandes seront faites l'an prochain pour ce que nous n'avons pas été en mesure de terminer. Avec la Ville de La Tuque nous avons l'aide au villégiateur (proviens de nos taxes payées à la ville) et on avait le PADF (Subvention du gouvernement pour nous aider à effectuer des travaux spéciaux sur les chemins), mais celui-ci se terminait cette année. On ne sait pas encore quel programme va le remplacer. M. Goudreault en profite pour expliquer l'importance d'avoir des bénévoles lorsque l'on effectue des travaux, car lorsque que nous avons des bénévoles nous sommes en mesure comptabiliser les heures effectuées sur papier (15 ou 20\$/h que l'on peut comptabiliser et qui nous sera redistribué en mise de fonds dans le 25% des travaux non payés par le PADF, car celui-ci nous paie seulement 75% des travaux. Sinon on va devoir aller le chercher dans l'aide au villégiateur. Donc, les travaux bénévoles viennent bonifier notre PADF. D'où l'importance d'avoir des bénévoles. Tous les travaux fait par les bénévoles peuvent être comptabilisés. Vous pouvez nous les envoyer par courriel avec des photos avant-après avec des positions GPS. Ces travaux doivent préalablement être acceptés par le comité. M. Carreau va nous faire une procédure et va la mettre sur Facebook.

En résumé, l'an passé l'association est allée chercher pour 300 000\$ de subvention (pont Touridi, Ponceaux sur la 457, travaux chemin St-Jacques) de travaux, cette année on en a fait pour 100 000 \$. Nous avons essayé plusieurs méthodes de rémunération afin de maximiser l'argent versus les travaux à faire. On essaie d'en avoir le plus possible

pour notre argent. On ne sait jamais quel genre de terrain on va avoir. Comme pour la 457 nous avons choisi de rémunérer « au Km fait » et cela s'est avéré un bon choix, car il y a eu beaucoup de roches à tasser. Mais tout ce qui est débroussaillage et nettoyage devrait être fait par les membres de l'association. On a grand de territoire au Lac Chateauvert, mais si on en fait un petit peu chaque année, nous devrions être tous gagnants.

Pour ce qui est des travaux envisagés pour l'an prochain, M. Goudreault précise qu'il resterait des drains au 7 km sur la 457 à installer. Au 7.5 km, des castors nous ont déjoués, ils ont fait un barrage un peu plus haut que notre drain donc ce dernier ne sert plus. Entre le barrage B et C au km 4 nous aurions besoin d'un autre drain. L'autre côté du barrage B on a un ponceau de bloqué par les castors qui a brisé le chemin et un autre au km 6 un autre barrage de castor. Nous essayons de travailler avec les gens de Wemotaci pour qu'ils puissent trapper les castors, car nous avons beaucoup de problèmes de barrage de castor. On aimerait faire du rechargement de chemin, mais le gravier est loin et celui qui est proche n'est pas de qualité. On va avoir besoin d'aide pour effectuer les travaux à venir.

M. Goudreault mentionne également que lors d'octroi des subventions il est demandé combien de personnes cela va desservir. C'est pour cette raison que nous devons choisir nos projets en fonction de cette règle également. Malheureusement, nous faisons face à des règles que le gouvernement et la ville de La Tuque ont mises en place.

Pour ce qui est de la descente à bateau, cette année nous avons fait, avec la collaboration de la ville de La Tuque, arranger la descente à bateau du côté sud (celle qui est publique).

M. Carreau mentionne que les plus gros travaux ont été fait. Il reste des petits travaux tels que des ponceaux, l'entretien général, etc. Également, la ville de La Tuque est heureuse de la présentation de nos demandes qui sont bien détaillées.

Lorsque les travaux vont débiter, vous serez avisé via la page Facebook. Si vous voulez avoir la possibilité de demander au contracteur sur place des travaux pour vos installations, nous vous demandons de ne pas aller le voir avant que les travaux de l'association ne soient terminés. Ceux-ci pourront peut-être les faire, mais après que nos travaux seront terminés.

6. Présentation des membres et définition de leurs rôles respectifs. (Fait au point 2.)

7. Présentation du Bilan Financier (adhésions, AirMédic, Site-Web, salaires versés aux bénévoles, etc...)

M. Ouellet, Trésorier, nous explique que nous avons un solde de départ au 1er octobre 2023 de 26 244.39\$. Le montant accordé par le PADF et aide au villégiateur totalisent un montant de 82 621.03\$. Le montant de cotisation pour l'année 2023 est de 10 050.00\$ et nous avons une commandite au montant de 500.00\$. Totalisant un montant de 108 865.42\$ en caisse.

Pour les dépenses : Le nivelage du printemps : on a eu des problèmes avec l'opérateur qui était trop vite. On avait donné 44 km en contrat, mais on a fini avec 32 km. Le montant total est de 5 684.36\$. AirMédic nous a coûté 3 591.82\$ ce qui totalise un montant de 9 276.18\$. Si vous remarquez, le montant des cotisations couvre tout juste les frais de nivelage et d'AirMédic. Donc, pas de subvention : pas de travaux à moins de doubler les cotisations.

Pour le projet 457 (chemin du camping km 1 jusqu'à la Dame B) 38 773.94\$ et le projet Barrage C à Barrage B on avait 7.5 km on a fini avec 8 km pour un montant de 61 425.39\$. Pour un total des dépenses de 100 199.33\$. Il nous reste 50% des taxes à recevoir pour un montant 7 129.36\$. Solde de fin avant les dépenses fixes sont de 15 795.45\$ moins les frais fixes payés au courant de l'année totalisant un montant de 2 086.04\$. Il devrait nous rester un montant de 15 795.45\$ pour débiter l'année 2024 qui nous coûte normalement 10 000\$ (nivelage et AirMédic).

On prévoit pour l'an prochain que le nivelage devra être fait sur 50 quelques kilomètres à faire pour partir la saison 2025. M. Goudreault ajoute qu'au solde de départ au 1er octobre 2023 on avait un montant de 10 668\$ qui provenait d'une subvention du chemin St-Jacques qui avait été accordée l'année précédente et que la ville de La Tuque a décidé de nous le laisser. Il a été dépensé sur le côté de la Dam B. C'est pour ça que nous avons 26 444\$ au solde de départ. Normalement nous aurions dû avoir plus un 16 000\$. Également, depuis l'an passé nous sommes inscrits aux taxes. C'est pour cela que nous avons reçu un retour de taxes cette année.

8. Suivre des adhésions et mise au point concernant Airmedic/ Dessercom.

M. Carreau, Président, mentionne que l'an passé nous avons terminé l'année avec 141 membres, cette année 132. Beaucoup de gens ont vendu et des nouveaux membres arrivent, mais ne sont pas nécessairement au courant de l'Association.

Il est mentionné par un membre que les panneaux « Usagers du chemin St-Jacques » portent à confusion concernant le territoire de l'Association. M. Carreau mentionne qu'effectivement la raison sociale sera changée pour « Association du Lac Chateauvert » et que les panneaux « usagers du chemin St-Jacques » seront retirés. Cela pourrait avoir un impact sur les inscriptions. M. Carreau mentionne toutefois que toutes les autres publicités cependant portent le nom de « Association du Lac Chateauvert » et que notre page Facebook porte également ce nom.

M. Carreau fait également le point sur le dossier d'AirMedic qui était en difficulté financière. Ils ont été achetés par l'entreprise très solide qui se nomme Dessercom. M. Carreau les a contactés, mais ils ne peuvent pas nous confirmer qu'ils nous feront le même tarif que l'an passé. C'est à suivre... Nous vous tiendrons au courant aussitôt que nous saurons le tarif pour 2024.

9. Service aux membres

M. Veillette, Directeur des communications, nous explique que nous avons trouvé une façon de centraliser les données. Maintenant, nous avons un Excel avec les coordonnées, adresse courriel, etc. Nous sommes entrés en contact avec la personne-ressource de la première page Facebook de l'association. Nous sommes maintenant administrateurs de cette page. C'est un bon vecteur de communication plus particulièrement lorsque des événements tels que nous avons connu l'été passé concernant les feux de forêt se produisent. Nous avons été en mesure de suivre la situation de près avec des membres qui étaient sur place et qui nous donnaient l'information en temps réel.

10. Rapport des communications

M. Veillette mentionne que nous avons une bonne entente avec la communauté de Wemontaci. On fait notre possible pour garder de bonnes communications avec eux et comprendre leurs préoccupations ainsi que d'avoir des personnes contact au sein de la communauté. Nous sommes déjà en contact avec quelques-uns d'entre elles et tout se passe bien.

Avec Hydro-Québec nous avons de bonnes communications également avec le nouveau gestionnaire. Nous avons ce contact privilégié. Ils ont un intérêt plus marqué pour le chemin de la Dam C du nord jusqu'au Sud, car au départ ils n'utilisaient plus ce chemin, ils faisaient un détour par la 25, car il était trop détérioré. Mais maintenant qu'ils savent qu'il est en bon état et que des employés d'Hydro-Québec l'utilisent de nouveau, ils ont parlé de peut-être faire du rechargement et peut-être baliser **le km**. Nous lui ferons parvenir nos besoins pour voir s'ils peuvent participer à nous aider.

Pour ce qui est du nettoyage du camping il se fera en 3 phases et c'est le Ministère que va payer. Phase 1- Ménage, Phase 2- Les déchets, Phase 3- Décontamination. Il y avait un projet qui a été présenté pour reprendre le camping, mais il semblerait que cela n'a pas passé à la communauté atikamekw.

Pour ce qui est des commanditaires tel que, Gaz PB, Teloc, etc., nous devons revoir avec eux s'ils réitérent la commandite et nous regardons pour de nouveaux commanditaires également. La liste des commanditaires sera affichée sur le site web et dans le formulaire d'adhésion.

11. Rapport sur les communications Média

Mme Riopel, Vice-présidente et Responsable des médias sociaux, nous explique que le site web aurait besoin d'une refonte et que la page Facebook va très bien. Il y a moins d'achalandage sur notre site web que sur notre page Facebook. Présentement nous sommes, 1300 membres sur le groupe Facebook + info lettre. Nous aimerions ajouter une section dans notre site web pour les annonces classées, la comptabilisation de nos heures de bénévolat. Nous sommes ouverts aux suggestions également que vous pourrez faire parvenir à Alex-Ann via la page Facebook. D'ailleurs, le contrat pour le site web tombera à échéance bientôt avec de nouveaux tarifs. Peut-être que nous pourrions trouver une nouvelle commandite. M. Martin Ouellet, un membre présent, mentionne que des moitiés-moitiés pour notre prochaine activité serait une bonne idée pour amasser des fonds également.

12. M. Carreau nous fait un compte rendu des Activités prévues en 2023.

On avait prévu un tournoi de pêche et un BBQ. Nous avons abandonné le tournoi de pêche, car c'était d'une trop grande ampleur à organiser. Le BBQ cependant lui a été un grand succès. Nous avons reçu une commandite de Mme Fannie Brodeur du Roi de la patate à St-Alexis des Monts. Elle nous a donné 200 pains et saucisses hot-dog et on en a manqué. Il est mentionné que lors de la prochaine activité il pourrait y avoir une levée de fond. Nous ferons un groupe pour les activités et voir à avoir des bénévoles.

M. Carreau mentionne aussi qu'il serait intéressant de mettre en place un concours photo pour 2023. Également, nous verrons à faire un sondage pour voir quelle communication est la mieux pour nos membres. Un ajout dans le formulaire d'adhésion tel que « Quel est le meilleur moyen de vous joindre » serait pertinent. Créer un sous-comité pour avoir de l'aide lors des activités serait également important.

13. Dissolution de l'association, besoin de membre CA

Voici les postes qui sont vacants. Président, Directeur de projet et la Secrétaire. Malgré nos tentatives de recrutement lors de la dernière AGA 2022, par notre page Facebook ainsi que du bouche-à-oreille, nous n'avons reçu aucune candidature pour les postes vacants. Personne ne se propose non plus à cette assemblée. Il est donc convenu que pour que l'association ne soit pas dissoute immédiatement, M. le président fera une année provisoire en espérant pouvoir trouver quelqu'un d'ici la prochaine assemblée. Sinon, l'an prochain, nous serons dans l'obligation de dissoudre l'association. M. Goudreault, ainsi que Mme Pitre, accepte de faire une autre année provisoire également à leur mandat, mais dans le même but de trouver des remplaçants prochainement. M. Alain Vaillancourt se porte volontaire pour faire expliquer quel est le mandat des membres du CA de l'Association et ce qu'elle fait pour les membres via une vidéo.

14. Élection et présentation du nouveau conseil

Le nouveau conseil est maintenant constitué des membres suivants :

Pierre Carreau, Président (par intérim)

Alex-Ann Riopel, Vice-Présidente

Sandra Pitre, Secrétaire (par intérim)

Steve Ouellet, Trésorier

Luc Goudreault, Directeur de projet (par intérim)

Mario Payeur, Adjoint Directeur de projet

Jean-Pierre Veillette, Directeur des communications

15. Questions diverses (Varia)

- Infographie pour nouveau panneau au printemps 4 x 8 au sud et au nord avec les informations sur l'Association. Nous aurons besoin de bénévoles pour les installer. Chemin Canard c'est M. Carreau et M. Ouellet qui les installeront.
- Trouver un comptable à la recherche active. Simplement quelqu'un qui s'y connaît pour faire un bilan et faire le retour de taxes. Pas besoin que ce soit un CA. Bornes kilométriques : Nous voulons installer des bornes kilométriques sur le territoire. Nous aurons besoin de bénévoles.
- Déchets site d'enfouissement : Étant donné que le pont est en réparation, les gens jettent leurs déchets un peu partout. De prendre des photos et d'en informer les membres.
- M. Alarie nous parle de deux membres de l'association qui pourrait nous aider. M. Pierre-Yves Roy un contracteur à la retraite et M. Johnson voisin de M. Goudreault.
- Point d'accès pour AirMedic. De nouveaux points d'accès nous sont proposés pour AirMédic.

16. Levée de l'assemblée

M. Pierre Carreau, Président, remercie tous les membres présents à l'assemblée. La levée de l'assemblée a été proposée par M. Pierre Alarie et secondée par M. René Deschênes à 20h50.